Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises

La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 01/06/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 01/06/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/677611
N° d'annonce : 677611

ALGEVA PROTECTION

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation au capital de 1.000 €

Siège social : 17 Place du Général de Gaulle 93100 MONTREUIL

890 069 107 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 31 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire a :

– approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. GAVALY Patrice .

– prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny.

Le liquidateur.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeMKzzYnu
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMKzzYnu

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)